Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 14 (1968)

Heft: 3

Buchbesprechung: Littérature

Autor: Moine, V.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Littérature

Les "Anti-Mémoires"

RETROSPECTIVES ET PREVISIONS

(C.P.S.) Les Antimémoires d'André Malraux, un des écrivains français les plus prestigieux de notre époque ont éclipsé en librairie tous les prix littéraires de fin d'année. Révolutionnaire ayant combattu en Indochine et en Espagne, résistant héroïque contre l'envahisseur nazi, colonel commandant la brigade des partisans en Alsace, en 1945, rallié au général de Gaulle dont il est devenu le ministre de la Culture, auteur de plusieurs ouvrages sensationnels notamment le fameux Musées imaginaires, Malraux nous livre le témoignage d'un homme qui a vécu intensément et dont le style incantatoire émeut.

Malraux aurait pu écrire pompeusement des « Mémoires » et rejoindre l'armée des nombreux personnages ayant joué un rôle ou un rôlet et qui se croient tenus de déposer à la barre, à l'intention des futurs commentateurs de la grande et de la petite histoire. Ses Antimémoires, synthèse et non pas annotation de ses souvenirs, tiennent à la fois de la rétrospective et de la prévision, l'auteur envisageant les événements de haut, dans une perspective quasi aérienne, les éclairant de sa propre philosophie.

Peu d'ouvrages auront autant d'écho et favoriseront la réflexion personnelle du lecteur comme les Antimémoires. Images elliptiques, mots à l'emporte-pièce, anecdotes vécues jalonnent un itinéraire qui s'étend de 1920 à nos jours et embrasse tous les continents, plus particulièrement l'Asie pour laquelle Malraux montre quelque prédilection.

Certes, l'ouvrage est étoffé de multiples souvenirs personnels, mais toujours baignés dans un climat philosophique. Pour Malraux. l'homme trouve son image dans les questions qu'il se pose et dans les questions que la mort pose à la signification du monde. D'où un attrait irrésistible et presque morbide pour les civilisations disparues ou menacées de sombrer sous les coups de la mécanisation et de la fièvre industrielle.

Malraux, qui a découvert la Chine révolutionnaire vers 1925. consacre des chapitres passionnants à Mao-Tsé-Toung et à ses collaborateurs immédiats. ceux de la « Longue marche », qu'il a bien connus et qu'il a revus, il y a quelques années, alors qu'il était l'hôte de Pékin comme ministre de la Ve République. Pages lucides courageuses, décrivant l'évolution chinoise depuis la « Longue marche ». la guerre avec Tchang Kaï-chek, la bouderie avec l'U.R.S.S., l'accusation faite aux dirigeants soviétiques de vouloir la domination du monde par deux grandes puissances, le besoin de propreté physique et morale qui soulève un peuple de 700 millions d'âmes. L'esprit subtil et génial de Mao qui ira rejoindre les plus grandes figures de l'histoire uni-

verselle est analysé habilement. Fanatisme, souplesse, conscience de sortir la Chine de l'ornière, tout est saisi et fixé lapidairement par Malraux. « Quand des pauvres sont décidés à combattre, ils sont toujours vainqueurs des riches; voyez votre Révolution... La bombe atomique et la charrette à bras ne coexisteront pas toujours... Les prolétariats rejoindront les capitalismes, comme en Russie et aux U.S.A. Mais il y a un pays voué à la vengeance et à la justice, qui ne déposera pas les armes ni l'esprit avant l'affrontement planétaire. » Jamais phrases plus fulgurantes n'ont été écrites sur Mao et sur la Chine. Tout diplomate doit les lire et relire.

* *

L'Inde est pays de prédilection pour Malraux, et il s'y attache, comparant brahmanisme, bouddhisme et christianisme, ne cachant pas l'envoûtement qu'il a ressenti à leur contact. Plus qu'ailleurs, à Bénarès, il a saisi le sommet de la pensée hindoue pour laquelle la Vie n'a ni commencement ni fin et qui s'exprime par le cycle cosmique et l'abandon au Destin. Sens du sacré que Malraux a retrouvé dans l'art égyptien, chez les Indiens mayas et dans notre art roman du Moyen Age. Certains passages sont dignes de figurer dans une chrestomathie à l'intention des lycéens: « Certaine est la mort » pour tous ceux qui sont morts... Chacun va à Dieu à travers ses propres dieux... ». Et les descriptions de Bénarès, du Gange dont les eaux sacrées sanctifient la bouche entrouverte des morts, la crémation. mériteraient d'être citées en entier : « La ville sainte s'abandonnait à la vie qui continuait. Bien plus que les croix de nos cimetières, ces bûchers, cette foule aui remontait lentement du fleuve en psalmodiant les noms du Dieu suprême, évoquaient les files qui montèrent lentement vers les bombardements, par la Voie sacrée de Verdun, par la route de Stalingrad. Cet abandon au Destin, en Europe, c'est la guer-

La notion d'Infini et d'éternel recommencement, Malraux l'a retrouvée dans les entretiens qu'il eut avec Nehru et qu'il reproduit fidèlement. La grande ombre de Gandhi plane encore sur l'Inde nouvelle, bien que celle-ci échappe à l'esprit européen plus que la Chine. Nehru, son disciple, dissèque la pensée du maître dont les discours aux masses ressemblaient plutôt à un long monologue, sans que iamais il élevât la voix. Il révélait aux foules ce qu'elles portaient en elles et il ne leur disait que ce qu'elles attendaient de lui. Mystique, il considérait que le travail parlementaire était la dernière activité d'une nation.

Dans l'entretien avec Nehru apparaît le fossé qui sépare la pensée d'Occident de celle de l'Inde. L'é-

chelle des valeurs s'oppose. L'Europe est poussée par la frénésie mécanique. Dans le Temps sans fin qui reste celui de l'Inde, pourquoi serait-on pressé d'arriver. Notre recherche des lois de l'univers lui paraît vaine, car la vraie Loi est d'une autre nature. L'épopée de la recherche occidentale, celle de la lutte de l'homme contre la terre, qui anime l'Union soviétique comme les U.S.A. lui échappe. L'Occident ne tente pas de répondre aux questions de l'âme, mais de les détruire. Il ne détruira ni la souffrance, ni la vieillesse, ni l'agonie.

Nehru admettait que son continent allait à une sorte de mariage avec l'Occident, celui-ci étant le plus fort parce que la science vaincra la famine. « Faire un Etat juste avec des moyens justes », affirmait le pandhi, reprenant le testament de Gandhi: « Comme nous tous, je suis un maillon de cette chaîne ininterrompue, qui prend ses racines à l'aube de l'histoire, dans notre passé immémorial. »

Peu après l'entretien, Malraux voyait défiler les Jeunesses désordonnées du parti du Congrès, à

Dehli. Inde éternelle?

* *

Constituant une somme de plus de 600 pages, les « Antimémoires » mériteraient plus qu'une simple

et banale analyse. Malraux consacre d'intéressants chapitres à ses souvenirs de combattant, prisonnier des Allemands, colonel du maquis. Mais les pages qu'il dédie au général de Gaulle, dont il est l'hommelige, rejoindront les grands tableaux de l'histoire, tant ils sont nuancés, sobres, élogieux sans excès, et jetant des lueurs sur la psychologie de celui qui veut incarner la France et qui sut galvaniser les énergies dans l'intérêt de la nation. Suivant Malraux, le général considère qu'organiser l'action est la tâche première de l'homme d'Etat et que le gouvernement doit être conçu comme l'instrument d'un combat pour le développement de la France. Toute décision ne doit pas être différée. La parole est un moyen de donner des ordres, un moyen d'action. Le dialogue traditionnel, dans les affaires d'Etat, lui est étranger.

En refermant les « Antimémoires », on se sent enrichi par le contact avec un écrivain riche d'expériences, maître du verbe, survolant les civilisations et les peuples avec un sens aigu de l'universel et le besoin de retrouver la condition humaine, cachée sous les décors de l'art ou les constructions fragiles

de la politique.

Un grand message, un très grand message...

V. Moine.

Mariages entre Suissesses et ressortissants de pays lointains

(C.P.S.). La jeune Suissesse qui épouse un Européen, même s'il parle une autre langue que la sienne, ne devrait pas rencontrer de difficultés majeures dans le nouveau pays qui va être le sien, les coutumes n'étant à tout prendre pas tellement différentes entre les pays du Vieux Continent. Les choses se présentent bien différemment si les Suissesses épousent un étudiant, un touriste ou un stagiaire, venu d'un pays asiatique ou africain.

Il existe évidemment des unions heureuses entre des Suissesses et des Africains, des Indiens ou des Asiatiques, mais on ne saurait assez rappeler combien de jeunes Européennes mariées dans des pays où la situation de la femme est totalement différente de celle qu'elles connaissent en Europe vivent des existences pénibles et malheureuses. Déjà en Grèce, en Espagne et en Italie du Sud, une femme ne connaît guère de liberté. Elle n'a parfois pas même le droit de diriger l'éducation de ses propres enfants. Mais, si une Suissesse épouse un homme dont la famille vit à la campagne, elle doit s'attendre, dans les pays musulmans, à voir la famille de son mari la « tenir » de telle manière qu'elle se sentira enfermée dans une cage où elle étouffera. Dans des grandes villes, comme Le Caire, Istanbul ou Damas, une influence aussi autoritaire et aussi pénible à supporter se fait généralement moins sentir.

La jeune fille qui rencontre un étranger venu d'un de ces pays lointains, qui exercent une fascination aisément compréhensible, devrait se souvenir qu'en épousant un étranger, elle épouse également une famille inconnue, le clan de son mari, son pays, ses traditions, et sa religion. La polygamie officielle est en régression, la Turquie et la Tunisie par exemple l'ont abolie, mais il n'en demeure pas moins que l'Islam et ses traditions représentent un obstacle difficilement surmontable. Un mariage avec un musulman ne devrait se conclure que si la jeune femme est en possession d'un contrat de mariage précisant certaines clauses indispensables à sa protection future.

Une jeune fille d'une vingtaine d'années, amoureuse par surcroît, ou qui croit l'être, n'est guère en mesure d'évaluer lucidement ce qui l'attend sur une terre lointaine. Pour aider les jeunes Suissesses à se renseigner sur la condition qui sera la leur dès qu'elles auront conclu le mariage auquel elles songent — quelle que soit la nationalité du partenaire choisi — un Office de renseignement « Mariages avec des étrangers », « Ehen mit Ausländern », vient d'être ouvert à Zurich sous l'égide de la Fédération suisse des femmes protestantes.

Depuis la création de ce centre d'orientation, plus de la moitié des demandes reçues, une centaine environ, émanèrent de parents inquiets et de pasteurs. Deux conseillères sont à la disposition des consultants, dont une spécialement pour les questions juridiques, à ce centre, dont le numéro de téléphone est le suivant : (051) 32-77-42.